

Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20241022-lmc140699-AR-1-1
Date de télétransmission :	22 octobre 2024
Date de réception :	22 octobre 2024
Date d'affichage :	
Date de publication :	22 octobre 2024



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

ARRÊTÉ N° DRH/2024/0913

Extrait n° 3 d'arrêté de nomination des responsables du Département des Alpes-Maritimes

*Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,*

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 3221.3 ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Charles Ange GINESY, en qualité de Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté modifié d'organisation des services départementaux en date du 28 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté modifié nommant les responsables de l'administration territoriale en date du 28 septembre 2023 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : L'arrêté susvisé du 28 septembre 2023 nommant les responsables de l'administration départementale est modifié comme suit :

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ARTICLE 12 : **La direction des ressources humaines** est composée comme suit :

directeur	Sabrina GAMBIER attaché territorial hors classe
* adjoint au directeur	Muriel DEFENDINI attaché territorial principal
- directeur de la crèche	Jean-François VIGNOLLE éducateur de jeunes enfants territorial de classe exceptionnelle
- adjoint au directeur de la crèche	Mehdy BOUFRAINE cadre de santé territorial
* chef du service de l'administration des ressources humaines	Malvina CARLETTINI attaché territorial
- adjoint au chef de service et responsable de la section retraites	Fabien ALIVESI attaché territorial
- responsable de la section titulaires	Michèle JUGE-BOIRARD attaché territorial
- responsable de la section contractuels	Aurélie VESCHI adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe

* chef du service de la qualité de vie au travail et responsable de la section santé et accompagnement psycho-social	Tatiana BARDES attaché territorial principal
- adjoint au chef de service et responsable de la section prévention des risques et accidents de travail	<i>Poste vacant</i>
* chef du service du pilotage et du dialogue social	Isabelle POUMELLEC attaché territorial principal
- adjoint au chef de service	Eric FOURNIAL rédacteur territorial
* chef du service des parcours professionnels	<i>Poste vacant</i>
- adjoint au chef de service, responsable de la section formation et accompagnement professionnel	Alexis AUDE attaché territorial principal
- responsable de la section mobilité et recrutement	Evelyne LABORDE rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe

LA DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

ARTICLE 20 : **La direction des routes et des infrastructures de transport** est composée comme suit :

directeur	Patrick CARY ingénieur en chef territorial
* adjoint au directeur	Audrey CUGGIA ingénieur territorial principal
* chef du service de la mobilité et des études générales	Olivier GUILBERT ingénieur territorial principal
- adjoint au chef de service	Laure JOUAN ingénieur territorial
* chef du service de la gestion, de la programmation et de la coordination	Franck BAILLEUX ingénieur territorial principal
- adjoint au chef de service	Kanny BARE rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe
* chef du service de l'entretien et de la sécurité routière	Laure HUGUES ingénieur territorial principal
- adjoint au chef de service et responsable de la section chaussées-équipements de la route	Florian CHASSY ingénieur territorial principal
- responsable de la section équipements électriques	<i>Poste vacant</i>
* chef du centre d'information et de gestion du trafic	Eric MAURIZE ingénieur territorial principal
- adjoint au chef de service	Jean-Marc GAUTHIER ingénieur territorial
- responsable de la section centre opérationnel	Romain PONSARDIN-GIRAUDO technicien territorial

- responsable de la section exploitation	Pascale BENEITE rédacteur territorial
* chef du service de l'ingénierie et des travaux	Claire POISSON ingénieur territorial principal
- adjoints au chef de service	Laurence GAROFALO ingénieur territorial principal
	Michel DALMASSO ingénieur territorial principal
* chef du service des ouvrages d'art	Thibault BRUNEL DE BONNEVILLE ingénieur territorial principal
- adjoint au chef de service	Timothée EGGEN ingénieur territorial

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

ARTICLE 33 : **La Maison départementale de l'autonomie** est composée comme suit :

directeur	Sébastien MARTIN attaché territorial principal
* adjoint au directeur	Isabelle KACPRZAK attaché territorial principal
* chef du service relation et accompagnement des usagers	Florence DALMASSO attaché territorial
* chef du service administration générale	Julian PLATEAUX attaché territorial
* chef du service domicile et parcours	<i>Poste vacant</i>
- responsable de la section services médico-sociaux et accueils alternatifs	<i>Poste vacant</i>
- responsable de la section prévention, aidants et citoyenneté	Karène BENSCH agent contractuel
* chef du service des prestations aux seniors	Karine AZZOPARDI rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe
- responsable de la section APA	Amandine ROLLANT attaché territorial principal
- responsable de la section aide sociale PA	Guillaume SEVERAC agent contractuel
- responsable de la section paiement PA	Sephora NEHARI agent contractuel
* chef du service des établissements médico-sociaux	Déborah TUAL attaché territorial

- responsable de la section foyers PH	Karine LECLERC attaché territorial principal
- responsable de la section EHPAD	Stéphane GIAMPIETRI agent contractuel
* chef du service des droits aux adultes	<i>Jusqu'au 21 janvier 2025</i> Dominique FERRY attaché territorial principal
	<i>Par intérim</i> Sandra MICALLEF assistant socio-éducatif territorial de classe exceptionnelle
- adjoint au chef de service	Sandra MICALLEF assistant socio-éducatif territorial de classe exceptionnelle
- responsable de la section aide sociale PH	Guillaume SEVERAC agent contractuel
- responsable de la section paiement PH	Sephora NEHARI agent contractuel
* chef du service insertion professionnelle, habitat/aides techniques et RAPT	Muriel HAUSPIEZ agent contractuel
- responsable de la section dispositifs habitats et aides techniques	<i>Poste vacant</i>
* chef du service des droits aux enfants	<i>Poste vacant</i>
- adjoint au chef de service	Myriam FABRY rédacteur territorial principal de 2ème classe

ARTICLE 2 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2024.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article R. 3131-2 du CGCT, le présent arrêté sera publié sous forme électronique et mis à la disposition du public sur le site internet du département dans son intégralité, sous un format non modifiable et dans des conditions propres à en assurer la conservation, à en garantir l'intégrité et à en effectuer le téléchargement.

ARTICLE 4 : En application des dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par envoi postal (18 avenue des fleurs, CS 61039, 06050 NICE cedex 1), soit par voie électronique (<https://citoyens.telerecours.fr>).

ARTICLE 5 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nice, le 22 octobre 2024

Charles Ange GINESY